



Vigne

N°19
08/08/2023



Animatrice filière

Marion POMPIER
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
marion.pompier@correze.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE

Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice(s) :
Marion POMPIER ou
Karine BARRIERE

Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Virginie VIGUES
Chambre d'agriculture
du Tarn

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Vigne /
Edition Limousin N°19
du 08/08/2023 »*



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- La véraison est enclenchée pour l'ensemble des cépages

Mildiou

- Millésime avec une pression mildiou historiquement importante sur la Corrèze

Cicadelles vertes

- Augmentation de la population larvaire

Flavescence dorée

- T3 entre le 19 juillet et le 23 août

Météo

- **Pour la période écoulée**

La semaine a été fraîche avec quelques rares passages d'averses.

La campagne a été très arrosée. Les orages se sont succédés engendrant parfois des cumuls très importants de manière localisée. De fait, l'humidité est restée très présente. Cette humidité associée aux températures élevées a engendré un niveau de pression maladie important.

Stades phénologiques



Stade 37 : fin véraison
Photo CA81 – stade selon
échelle Eichhorn et Lorenz

La véraison a progressé de manière significative cette semaine.

Tableau des stades phénologiques

Cépages	Début Véraison	Mi-véraison	Fin véraison
Pinot noir			
Gamay			
Chardonnay			
Chenin			
Sauv. blanc			
Merlot			
Cabernet franc			
Cabernet sauv.			

Code couleur : **Stade majoritaire** Stade présent

Mildiou (*Plasmopara viticola*)

- **Situation au vignoble**

Cette semaine, les symptômes ne progressent pas sur grappes mais de nouveaux taches sont observées sur feuilles parfois très sporulantes.

Évaluation du risque : La pousse se ralentit et ainsi le nombre de jeunes feuilles diminue, le feuillage devient donc moins sensible à de nouvelles contaminations et la protection peut être stoppée

 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

Black-rot (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

La situation ne semble plus évoluer.

Évaluation du risque :

La véraison arrivant à son terme dans de nombreuses situations, le risque de propagation des symptômes diminue. Il devient maintenant inutile de maintenir la protection.

Sur les parcelles impactées sur grappes, la prophylaxie qui consiste à éliminer les baies momifiées, devra être mise en place lors des vendanges ou de la taille.

Techniques alternatives :

- Éliminez les baies momifiées servant d'inoculum (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage) lors de la taille ou du pliage
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).



Black rot sur grappes
Photo CA19

 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

Oïdium (*Erysiphe necator*)

• Situation au vignoble

L'oïdium est toujours présent sur grappes sur le Merlot d'Allasac et ne semble pas évoluer sur le Chardonnay et le Chenin. Ailleurs, la situation semble saine.

Évaluation du risque :

La véraison arrivant à son terme dans de nombreuses situations, il devient maintenant inutile d'intervenir.

 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Botrytis (*Botrytis cinerea*)

• Situation au vignoble

Pas d'évolution

Évaluation du risque :

Il est maintenant inutile d'intervenir, seules la prophylaxie et la gestion de l'eudémis permettront de limiter la pression en cas de vendanges pluvieuses.



Oïdium sur grappe
Photo CA19

Vers de la grappe (*Lobesia botrana*)

• Situation au vignoble

Cette semaine, pas de capture et de perforation sur le réseau des parcelles observées.

Évaluation du risque : Confirmation du 3^{ème} vol dans les vignobles voisins et observations des pontes



Techniques alternatives : La confusion sexuelle est une méthode de lutte biologique.

📖 Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur

Cicadelle verte (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

Les populations larvaires sont présentes et en augmentation. Des dégâts de grillure sont visibles sur l'ensemble des parcelles observées.

Évaluation du risque : surveillez vos parcelles, des grillures peuvent impacter le feuillage des Merlot, Cabernet... et être dommageables pour la maturité et la mise en réserve.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles.



Techniques alternatives : Des solutions de biocontrôle existent. Elles sont à appliquer sur des larves jeunes ou de manière « préventive ». Par exemple, l'application d'argile comme barrière physique.

Les auxiliaires de cultures tels que les chrysopes, punaises, araignées, etc. aident à endiguer les populations de Cicadelles Vertes. La présence de dispositifs végétalisés type haies et l'enherbement sont favorables au développement des auxiliaires.



Symptômes sur feuilles
Photo Sodepac



Larves de cicadelle verte
Vinovalie

Flavescence dorée (*Scaphoideus titanus*)

Le troisième traitement contre la Flavescence dorée doit être appliqué, dans les communes concernées, entre le 19 juillet et le 23 août.

Fin des BSV, bonnes vendanges !

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes :

Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Fédération des Vins de la Corrèze (M MAGÉ). le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Roche) et les producteurs du groupe 30000 VITI CORREZE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

« Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité »